



REGLEMENT CONCOURS PHOTOS 35 ANS

!/ IMPORTANT !/

La participation à ce concours vous engage à prendre conscience et à respecter les règles suivantes :

Un bon photographe doit avant tout être un naturaliste discret et respectueux des êtres vivants et de l'environnement.

Cette participation vous engage donc à :

- 1 - Être le plus discret possible avec les animaux sauvages sur le terrain en étant silencieux, camouflé et en privilégiant les affûts (entrée et sortie de l'affût en l'absence des animaux)
- 2 - Renoncer à prendre une photo si cela risque de perturber durablement le sujet ou son environnement. (exemple : ne vous approchez pas des nids, ni des terriers,..., ne piétinez pas les zones comprenant des espèces végétales sensibles et protégées, ne dérangez pas des chauves souris en hibernation, etc...)
- 3 - L'utilisation d'appâts est à éviter de préférence, elle doit rester exceptionnelle et limitée dans le temps.
- 4 - Respecter les lois en vigueur sur la protection des espèces et des milieux.

La participation au concours se fera par l'envoi de votre (ou vos) photo(s)
à cette adresse e-mail :

stephanie@jama.fr

AVEC CE REGLEMENT SIGNÉ EN PIÈCE JOINTE

>> FORMAT DE L'IMAGE :

- 3000 pixels pour le côté le plus long
- Taille de l'image MAXIMUM : 12 Mo
- Format JPEG uniquement
- Le titre de l'image devra être composé de la manière suivante :

CATEGORIE-Thème-Titre que vous avez donné à votre photo

exemple : ADULTES-Animalier-Le brame du Cerf

autre exemple : JUNIORS-Macro-proxy-Ambiance brumeuse

NE MARQUEZ PAS VOTRE NOM & PRENOM DANS LE TITRE DE LA PHOTO, NI SUR LA PHOTO ! (pas de copyright : nous le rajouterons nous-même si nous décidons de publier votre photo sur internet) !

(cela permettra au jury de rester objectif dans ses choix !)

>> DANS VOTRE E-MAIL, VOUS DEVREZ NOUS PRÉCISER :

- Votre **NOM** et **PRENOM**
- Votre **âge**
- **Le nom de l'espèce photographiée** (exemple : « lagopède alpin », « ophrys aveyronensis »...)
- **Les données exif** (elles seront communiquées si vous faites partis des gagnants)
- **Si votre photo a été réalisée lors d'un stage photo ou affût payant**, merci de nous le préciser.
- **Si votre photo fait partie du thème « TECHNIQUE »** : nous décrire la technique que vous avez utilisée.
- **Et pensez à joindre ce règlement signé**, merci.

>> LES INTERDICTIONS & AUTORISATIONS :

- **Les retouches post-traitement sont autorisées avec modération** : sont acceptés l'amélioration de la luminosité, du contraste ou de la couleur, le redressement, la correction des défauts optiques, les petites retouches localisées, le recadrage, le traitement noir et blanc.
- **Ne seront pas acceptées** : les photos prises au nid, aux terriers.
- **1 participant a le droit de participer à plusieurs thèmes mais avec 1 seule photo par thème** (exemple : un même adulte peut donc nous envoyer **3 photos maximum** : 1 pour le thème « Technique », une pour le thème « macro/proxy » et une pour le thème « animalier »)
- **Les animaux et/ou insectes photographiés devront être des animaux libres et sauvages** (non imprégnés, pas d'animaux domestiques).
- **Les végétaux aussi devront être des espèces sauvages dans leur élément naturel.**

>> INSCRIPTIONS ET DATE LIMITE DE DÉPÔT :

Vous avez jusqu'au dimanche 1er décembre 2024 inclus pour envoyer vos photos par e-mail.

>> DROITS DE PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES ET UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES :

En acceptant votre participation au concours, vos photos sont susceptibles d'être utilisées à des fins promotionnelles pour le concours sans contrepartie.

Ceci inclut :

- la promotion du concours ou du festival sur notre site www.jama.fr ou sur nos pages Facebook, instagram et tiktok.
- Les participants disposent d'un droit de retrait ou de rectification concernant leurs données personnelles, ils doivent cependant nous avertir 15 jours avant la délibération du jury.
- En participant à ce concours, le photographe déclare être l'auteur de la photographie présentée, à accepter et respecter sans réserve le présent règlement.

NOM, Prénom et SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé » :

LES CATEGORIES/THÈMES ET LES PRIX:

CATEGORIE JUNIORS (de 14 à 17ans) >>>

Thème : Macro-proxy

1er prix (valeur du lot : 146€) :

- * 1 pince à fleurs WIMBERLEY PP-200
- * 1 réflecteur 5 en 1 CARUBA 30cm
- * 1 microscope de poche avec adaptateur digiscopie CARSON MM380
- * 1 bon d'achat de 50€ chez JAMA

2nd prix (valeur du lot : 96€) :

- * 1 pince à fleurs WIMBERLEY PP-200
- * 1 réflecteur 5 en 1 CARUBA 30 cm
- * 1 microscope de poche avec adaptateur digiscopie CARSON MM380

3ème prix (valeur du lot : 52€) :

- * 1 livre « L'art de la PROXIPHOTOGRAPHIE, Une autre manière de pratiquer la macrophotographie - de Patrick Goujon »
- * 1 microscope de poche avec adaptateur digiscopie CARSON MM380

Thème : Animalier

1er prix (valeur du lot : 159€) :

- * 1 PACK Ghillie feuillages 3D Légère avec gants et foulard
- * 1 livre « Identifier les animaux »
- * 1 bon d'achat de 50€ chez JAMA

2nd prix (valeur du lot : 96€) :

- * 1 Ghillie feuillages 3D Légère
- * 1 livre « Identifier les animaux »

3ème prix (valeur du lot : 47€) :

- * 1 livre « L'art de la PHOTO ANIMALIERE : Guide technique et astuces - de Alexis Rateau »
- * 1 cagoule feuillage 3D

CATEGORIE ADULTES (à partir de 18 ans) >>>

Thème : Macro-proxy

1 seul prix : 1 bon d'achat de 150€ chez JAMA

Thème : Animalier

1 seul prix : 1 bon d'achat de 150€ chez JAMA

Thème : Technique

CE THEME DESIGNE toute photo réalisée avec du matériel spécifique utilisé en complément de l'utilisation d'un boîtier et d'un objectif :

- Déclenchement passif (Barrière infrarouge, déclencheur d'appareil photo à partir d'un piège photo (DECPIEG), déclencheurs à sons/éclairs/pression)
 - déclenchement à distance
- utilisation de flashes et éclairages artificiels

La retouche telle que la surimpression, le focus stacking, ou tout autre retouche importante réalisée via un logiciel informartique NE FAIT PAS PARTI DE CE THEME.

1 seul prix : 1 bon d'achat de 150€ chez JAMA

GRAND PRIX (ADULTES) :

La meilleure photo parmi les 3 gagnants adultes

1 bon d'achat de 300€ chez JAMA